



# INSUFFLATION-SOUFFLAGE DE CELLULOSE



« L'isolation durable partenaire des maisons à ossature bois ! »

Cette isolation est notre choix en matière d'isolation intérieure et extérieure à l'exception des murs creux. En insufflation de compartiments ou en soufflage « ouvert » :

tout est possible, en fonction de vos souhaits.

La cellulose est un matériau thermique fibreux utilisé pour l'insufflation et le soufflage ouvert. A base de journaux non-lus. Comprend des additifs comme protection contre l'incendie, les moisissures et les insectes.

## APPLICATIONS

- ▶ Insufflation des murs, toitures et sols, planchers en bois.
- ▶ Soufflage ouvert sur les sols de grenier non praticables et les voûtes.
- ▶ Convient pour les nouvelles constructions, les rénovations ainsi que pour la préfabrication.
- ▶ Convient pour l'isolation thermique et acoustique.
- ▶ Un remplissage complet des compartiments : jusque dans les coins et autour des conduites.

## AVANTAGES

- ▶ La cellulose se comporte en tant que bois massif en cas d'incendie et est donc hautement résistant au feu.
- ▶ Grâce à son élasticité et sa structure, elle n'attire pas les insectes et rongeurs.
- ▶ La cellulose constitue temporairement un stock régulateur de l'humidité : jusqu'à 25% de son volume avant de perdre de son efficacité. De la sorte, la cellulose contribue à des constructions sécurisées avec moins de risques de dégâts au bâtiment.
- ▶ Insonorisation et protection contre les grands écarts de température.
- ▶ L'écologie à son maximum : grâce à sa production d'énergie basse, la cellulose (isolation à base de fibres de papier) est le premier du classement absolu dans le domaine de l'énergie grise minime.



Caractéristique	Insufflée	Soufflée ouvert
Densité	35-55 kg / m <sup>3</sup>	20-35 kg/m <sup>3</sup>
Valeur lambda déclarée	0,038 W/mK	
Teneur en humidité	7 – 10 % lors de la mise en œuvre	
Classe de réaction au feu	C-s2, d0	Bfl-s1

